

## *SEANCE DU 02 NOVEMBRE 2020*

L'an deux mille vingt, le deux novembre, à 19 h 00

Le conseil municipal de la commune de SAUTERNES dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire avec public restreint, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Yann MAROT, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 20 octobre 2020

Présents : M DELAS Alexandre – Mme MARTINEZ Véronique – M. MAYEUR Francis – Mme LONGO Christine – Mme GRANIE Alison – M de VAUCELLES Gabriel – Mme GUIGNARD Marie-Pierre – M RONCE Didier – Mme MOLARD Isabelle – M DESPUJOLS Guy

Absents : Mmes ERDELYI Sabrina – MELET Cécile – MM SANCHEZ Henri – BOURRIAUT Cédric

Monsieur la Maire souhaite commencer cette séance avec l'annonce des 3 décès qui ont endeuillé la semaine précédente la Commune à savoir les décès de madame VERARDO, madame BOURRIAUT et monsieur BOURRICAUD. Il demande à un moment de recueillement aux élus présents  
Il fait part également de l'absence de monsieur SANCHEZ pour raisons médicales. L'ensemble des élus lui souhaitent un prompt rétablissement

### Décision 40\_202011 : Représentation de la commune au sein de la commission locale d'évaluation et transfert des charges CLETC

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que suivant l'article 1609 nonies C du Code général des impôts, la CLETC rend son avis sur le montant de l'attribution de compensation versée par la CdC à ses communes membres.

Monsieur le Maire met en avant l'importance de cette commission qui établit un rapport d'évaluation de transferts de charges à l'occasion de transferts de service entre une/des commune(s) et la CdC du Sud Gironde.

Ce rapport détermine l'évaluation financière du transfert et a donc un impact direct sur le montant de l'attribution de compensation.

La CLETC est composée de membres des Conseils municipaux des communes.

Par délibération en date du 14 septembre 2020 n°DEL20SEPT06, le Conseil de Communauté a établi la composition de la CLETC comme suit :

- 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par commune.

A l'invitation de la Communauté de communes, Monsieur le Maire propose donc au Conseil municipal de désigner en son sein :

- M Francis MAYEUR en tant que membre titulaire de la CLETC
- M. Gabriel de VAUCELLES en tant que membre suppléant de la CLETC

Le Conseil Municipal, le Maire entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DESIGNE :

- M Francis MAYEUR en tant que membre titulaire de la CLETC
- M. Gabriel de VAUCELLES en tant que membre suppléant de la CLETC

## Décision 41\_202011 : Création d'un site web pour la commune

Monsieur le Maire rappelle que le site actuel de la Commune est une solution gratuite qui ne permet que peu d'évolution. Il propose à l'assemblée la mise en place d'un site internet avec un service de maintenance pour la commune, le tout spécifié par contrat.

La commission communication s'est chargée des demandes de devis.

Après analyse des offres de 4 sociétés spécialisées, il propose de retenir la société Cortex 360 dont le montant est le moins disant à savoir 1 820 euros HT et dont le siège social est situé à LEOGEATS 33210.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- Décide de retenir la société CORTEX 360 pour la création et la maintenance du site internet de la commune pour un montant de 1820 euros
- Charge Monsieur le Maire de signer les contrats de création et de maintenance du site internet

## Compte rendu des différentes commissions de la CdC

- Communication :

Madame GRANIE fait part de sa réunion concernant la refonte en cours du site internet de la CdC. Toutes les communes n'étaient pas représentées. Elle a pu dénombrer 16 participants réunis en 4 groupes de travail tels que « promouvoir la CdC » ou « développer l'attractivité du territoire ». D'autres réunions sont prévues pour continuer ce travail basé sur du volontariat.

- Culture :

Madame LONGO rappelle la grève des enseignants e l'école de musique et la mise en place d'une commission moratoire qui a permis de diminuer les tensions. Elle indique que l'ouverture de la médiathèque devrait avoir lieu autour de Noel 2021.

- Economie :

Madame MOLARD explique qu'un état des lieux a été réalisé avec un rappel des aides versées lors du premier confinement. Elle annonce que le ponton à Langon devrait être livré décembre 2020 ou janvier 2021, il accueillera des bateaux de 60 personnes maximum (afin de ne pas concurrencer Cadillac). Elle expose le fait que les extensions des ZA sont en cours d'étude. Elle précise que les réunions sont délocalisées.

- Tourisme :

Madame GUIGNARD explique qu'un bilan touristique a été réalisé sur juillet et aout 2020. Il en ressort une fréquentation supérieure sur Sauternes en comparaison à 2019. Un recrutement d'un directeur ou directrice est en cours. Il a également été question lors de cette réunion du déménagement de l'office du tourisme sur la place de la Mairie de Sauternes. Elle précise que monsieur Laurans (Maire de Bommes) recense actuellement les parcelle à l'état d'abandon.

- Enfance et Jeunesse :

Sabrina ERDELYI étant absente elle a confié à monsieur le Maire un compte rendu de la commission. Elle note la présence des interlocuteurs CAF lors de cette réunion. Un avenant est à l'étude afin d'intégrer les communes de l'ancienne Communauté des coteaux Macariens. Dans le contrat enfance et jeunesse. Une réflexion est également engagée concernant les 12-25ans.

- Finances

Yann MAROT rappelle que le budget 2020 a été compliqué à équilibrer. Aujourd'hui la Cdc compte 300 agents. La situation semble compliquée, des réunions sont en cours avec les services afin de trouver des pistes d'économie.

### Covid

Monsieur MAROT rappelle avoir été dans l'obligation de fermer à toutes activités la salle des fêtes et la salle st Louis. Il rappelle que les organes délibérants (commune, CdC, syndicat) possèdent une autorisation spéciale afin de continuer à utiliser ces salles. Monsieur DELAS s'est rendu à l'école afin de faire un point avec les enseignants et le personnel communal notamment sur l'utilisation des masques par les plus de 6ans.

### Questions diverses

Alison GRANIE souhaite faire un point sur la commission communale communication. Elle rappelle les moyens de communication actuel et à venir :

- Support papier : le bulletin municipal et la gazette municipales (en alternance l'un de l'autre)
- Application mobile Cityall qui devrait arriver courant novembre. Elle permet de regrouper les informations présentes sur le tableau numérique et les réseaux sociaux de la commune (sans avoir nécessairement besoin d'avoir un compte sur ces réseaux sociaux).
- Site internet : en cours de refonte

Monsieur DESPUJOLS souhaiterait que les terrains derrière la maison du Sauternes soient entretenus. Monsieur le Maire l'informe qu'un devis est en cours et les travaux doivent avoir lieu avant la fin de l'année. De plus il demande qu'un entretien annuel soit réalisé sur l'éclairage public. Monsieur DELAS lui indique que 26 points d'éclairage sont en cours de remplacement sur la commune.

Madame GUIGNARD souhaiterait savoir si la commune a bien manifesté sa volonté d'organiser un ou plusieurs marchés de producteurs auprès de la Chambre d'Agriculture. Monsieur le Maire confirme qu'un courrier en ce sens a été adressé et que l'organisation sera à la charge du nouveau Comité des Fêtes. Il en profite pour rappeler que ce dernier vient d'être relancé et que Stephan COMA en est le Président. De plus, elle indique avoir reçu une demande de monsieur BOISSEAU concernant la mise en place d'éclairage public le long de la Départementale entre le bourg et la pharmacie. Monsieur le Maire lui indique qu'à ce jour ces travaux ne sont pas prévus et qu'il semble compliqué à mettre en place car le réseau ne passe pas sur cette voie.

Lecture faite et après approbation du présent compte-rendu, ont signé au registre les conseillers présents.